



Allocataires du RSA, entre retour au travail et stratégies alternatives. De l'émancipation face à la domination de la valeur

Élie Chosson

► To cite this version:

Élie Chosson. Allocataires du RSA, entre retour au travail et stratégies alternatives. De l'émancipation face à la domination de la valeur. Journée doctorale d'économie, Association des doctorants de Grenoble en économie, Apr 2013, Grenoble, France. halshs-00904287

HAL Id: halshs-00904287

<https://shs.hal.science/halshs-00904287>

Submitted on 14 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Allocataires du RSA, entre retour au travail et stratégies alternatives.

De l'émancipation face à la domination de la valeur.

*Elie Chosson, CREG
BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9
04 76 82 59 89
elie.chosson@upmf-grenoble.fr*

Résumé

Notre objectif est de justifier les hypothèses à partir desquelles nous menons un suivi des allocataires du RSA en Isère. Notre première hypothèse concerne la mauvaise qualité des trajectoires de retour à l'emploi des allocataires, de quoi découle notre seconde hypothèse concernant la possibilité de stratégies de détournement de l'emploi, associées à des stratégies d'acquisition de valeurs d'usages non marchandes. Ces hypothèses résultent du choix de produire une pensée contextualisée du travail, c'est-à-dire pensant le travail dans un environnement naturel borné et se décalant de ses formes sociales dominantes.

Nous présenterons dans une première partie le cadre théorique qui permet cette contextualisation. Nous ferons référence aux analyses "historicistes" du travail, issues notamment d'une relecture de la théorie de la valeur travail de Marx. Il s'agit de mettre en évidence le rôle de médiation sociale qui est attribué au travail subsumé sous la valeur dans le capitalisme et la dynamique immanente et contradictoire qui en découle.

Dans un second temps, nous pourrions étudier le RSA au prisme de cette dynamique immanente. Nous l'analysons comme une tentative de renforcement de la norme du travail emploi, grâce à un accompagnement de l'extension de la sphère marchande et à la mobilisation d'une offre de travail nouvelle par le biais de contreparties imposées. Ceci contribuera à produire des trajectoires professionnelles instables, marquées par un retour à l'emploi faible et de mauvaise qualité. Nous l'illustrerons grâce à nos données.

Pour finir, nous verrons comment, le travail étant devenu un « bien invendable », les allocataires se détourneront de ses formes capitalistes. Nous pourrions ici présenter notre enquête de terrain effectué à partir des collectifs et projets d'allocataires qui émergent en Isère dans ce sens. Mais nous verrons que ces pratiques, si elles sont effectivement alternatives, ne sont pas nécessairement la marque d'une véritable émancipation.

Mots-clé : Théorie de la valeur ; Émancipation ; Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Trajectoires professionnelles .

« ...en dépit du progrès, l'homme n'est pas sorti de la condition servile dans laquelle il se trouvait quand il était livré faible et nu à toutes les forces aveugles qui composent l'univers ; simplement la puissance qui le maintient sur le genoux a été comme transférée de la matière inerte à la société qu'il forme avec ses semblables. »

Simone Weil ,

Introduction

Que dire d'une réforme aussi novatrice dans la forme, mais aussi conservatrice sur le fond que celle de 2009 instituant le Revenu de Solidarité Active (RSA) ? On peut observer d'un côté les nouveautés, dans sa mise en place -se voulant expérimentale- comme dans sa structure -un barème incitatif complexe-, en rendre compte, et rappeler par ailleurs ses ambitions profondément conservatrice -faire du retour à l'emploi un objectif contraignant et étendu à l'ensemble des sans-emplois. C'est au fond subir la contradiction apparente du dispositif et s'en faire le rapporteur.

On ne peut s'en tenir là : il faut inclure le RSA dans un ensemble plus vaste et complexe ;

c'est-à-dire faire l'hypothèse que cette contradiction procède d'une logique dont le RSA serait la manifestation. Pour ce faire nous tentons de penser le RSA dans la dynamique contradictoire immanente au capitalisme qui fait de l'emploi une norme socle du lien social mais qui se fait dans le même temps de plus en plus inaccessible. De ce point de vue, la technique innovante mobilisée par le RSA se met au service de cette norme de l'emploi fragilisée : elle vise à en maintenir la légitimité et à l'imposer, par différents mécanismes dont nous allons rendre compte sommairement ici.

C'est dans cette compréhension théorique englobante que nous pourrions justifier les hypothèses à partir desquelles nous menons un suivi des allocataires du RSA en Isère. Il s'agit donc ici de présenter l'assise théorique en amont de notre travail de terrain. Notre première hypothèse concerne la mauvaise qualité des trajectoires de retour à l'emploi des allocataires, de quoi découle notre seconde hypothèse concernant la possibilité de stratégies de détournement de l'emploi, associées à des stratégies d'acquisition de valeurs d'usages non marchandes.

Nous présenterons dans une première partie le cadre théorique qui permet cette contextualisation : c'est une vision « *historiciste* » (Méda 2010; Gollain 2000) du travail, issue notamment d'une relecture de la théorie de la valeur travail de Marx¹. Il s'agit de mettre en évidence le rôle de médiation sociale qui est attribué au travail subsumé sous la valeur dans le capitalisme (I.A) et la dynamique immanente et contradictoire qui en découle (I.B).

Dans un second temps, nous pourrions étudier le RSA au prisme de cette dynamique immanente. Nous l'analysons comme une volonté d'atténuer la contradiction capitaliste et ainsi de maintenir la norme du « *travail emploi* » (Gorz 2011). Ceci contribuera à produire des trajectoires professionnelles instables, marquées par un retour à l'emploi faible et de mauvaise qualité (II.A). Dans ce but, deux canaux d'actions sont mobilisés par le RSA : un accompagnement de l'extension de la sphère marchande et la mobilisation d'une offre de travail nouvelle par le biais de contreparties imposées (II.B).

Pour finir, nous verrons dans quelles mesures le travail étant devenu un « *bien invendable* » (Jappe 2003), les allocataires se détourneront de ses formes capitalistes (II.C). Nous pourrions ici présenter notre projet d'enquête de terrain effectué à partir des collectifs et projets d'allocataires qui émergent en Isère dans ce sens. Et nous verrons que ces pratiques, si elles sont effectivement alternatives, ne seront pas nécessairement la marque d'une véritable émancipation.

I. Rôle social du travail sous le capitalisme et dynamique immanente.

Une dualité irréductible marque fondamentalement la société capitaliste [et cette dualité] doit plutôt être interprétée comme une duplicité, comme une incompatibilité latente et récurrent entre l'idéalisme de la valeur et du Capital (le dépassement permanent des limites, la négation idéale des obstacles matériels) et la rationalité (la détermination finie) des interactions concrètes entre les hommes et des échanges avec le monde. (Jean-Marie Vincent, 1987)

Nous nous proposons dans cette première partie de déployer une théorie critique de la valeur qui permet, d'une part, de mettre en avant le rôle structurant du travail sous le capitalisme (I.A.) et d'autre part d'identifier sa dynamique immanente et par là sa contradiction sociale intrinsèque (I.B.). La valeur dans sa compréhension par la *weirktitik* est promue au rang de « *fait social total* » au sens de Mauss² : cette catégorie permet de

1 Nous nous basons ici sur la « critique de la valeur » (*weirktitik* en Allemagne où ce courant de pensée est le plus dynamique), dont nous retrouvons des éléments chez différents auteurs outre Marx, notamment Isaak Roubine, Jean-Marie Vincent, Moishe Posonte, André Gorz et Anselm Jappe.

2 « Dans ces phénomènes sociaux « totaux », comme nous proposons de les appeler, s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions : religieuses, juridiques et morales - et celles-ci politiques et familiales

comprendre les structures et médiations sociales caractéristiques du capitalisme, et son analyse possède donc une vertu heuristique indéniable.

Le point de départ de cette théorie de la valeur constitue en un renversement des perspectives critiques habituelles, contre le marxisme traditionnel (c'est ce que propose Moishe Postone au début de son livre majeur « Temps, travail et domination sociale » 2009). Il s'agit par là d'ôter au travail subsumé sous la valeur toute fonction émancipatrice: le travail créateur de valeur est une des faces du capitalisme et doit donc être en soi critiqué et dépassé. Le travail est alors entendu comme une catégorie structurellement capitaliste et non transhistorique, puisque c'est uniquement sous le capitalisme que le travail est « *le principe de constitution sociale et la source de toute richesse* » (Postone 2009). Postone tente ainsi d'effectuer une critique *du* travail sous le capitalisme et non pas une critique du capitalisme du point de vue du travail.

A. Théorie critique de la valeur et médiation sociale capitaliste.

Il est délicat d'isoler la théorie marxienne de la valeur dans la mesure où elle est diffuse dans la plupart des textes de Marx. Mais c'est au début du *Capital* qu'il tente d'en donner une définition rigoureuse avec comme point de départ le double caractère de la marchandise et du travail sous le capitalisme. La question que Marx se pose est alors de savoir ce qu'est une marchandise, forme de la richesse dans les sociétés capitalistes. Il s'agit donc de montrer en quoi un objet, un bien, un service, n'est pas seulement une richesse matérielle, concrète, liée aux valeurs d'usages qui y sont associées, mais en quoi ces objets/services sont une richesse sociale dans sa forme déterminée sous le capitalisme. C'est une spécification de la marchandise comme différente de la valeur d'usage qu'elle intègre. Ainsi Marx reconnaît à la marchandise une double face, à la fois valeur d'usage et valeur d'échange ; et si toute marchandise est nécessairement valeur d'usage, l'inverse n'est pas vrai.

On peut résumer comme suit le raisonnement de Marx concernant la valeur travail (Marx 2008). Tout d'abord, la commensurabilité (i.e. le rapport quantitatif) des valeurs d'usages portées à l'échange capitaliste, c'est-à-dire la valeur d'échange des marchandises, ne peut être fondée pour lui que sur quelque chose qui fonde leur qualité commune³, le travail. En outre, le travail comme base de la commensurabilité ne peut qu'être commun à toutes les marchandises ; ce ne peut être le travail déterminé de tel artisan ou de tel autre car ce travail, producteur de valeurs d'usages qualitativement distinctes, ne peut être que du travail qualitativement distinct, donc non commensurable. Le travail qui fonde la commensurabilité des marchandises, et donc leur valeur d'échange, doit être un travail commun à toutes les marchandises : il n'est pas le travail déterminé mais est ce qui est qualitativement commun à tous les travaux déterminés. C'est la dépense de force de travail qui est ce commun qualitatif à tous les travaux déterminés et c'est donc la dépense de force de travail qui détermine la valeur d'échange.

Il faut ajouter que ce n'est pas intrinsèquement la force de travail, mesurée par le temps et dépensée pour la production de telle valeur d'usage, qui est base de la valeur : c'est le temps de travail socialement nécessaire qui fonde la quantité de valeur intégrée dans une marchandise, et non pas le temps de travail concret nécessaire à la production d'une marchandise déterminée. Ce n'est donc pas le travail en tant que réalité déterminée pour chaque valeur d'usage déterminée comprise dans chaque marchandise qui fonde sa valeur ; ce qui fonde la valeur, le travail nécessaire, est donc clairement une construction sociale et non

en même temps ; économiques - et celles-ci supposent des formes particulières de la production et de la consommation, ou plutôt de la prestation et de la distribution ; sans compter les phénomènes esthétiques auxquels aboutissent ces faits et les phénomènes morphologiques que manifestent ces institutions. » (Mauss 1924) p.7

3 « Comme valeur d'usage les marchandises sont avant tout de qualité différente ; comme valeur d'échange, elles ne peuvent être que de différentes quantités. » (Marx 2008) p.59-60

pas une réalité anhistorique⁴. Ainsi, quand Orléan, par exemple, pense le travail dans la théorie de la valeur marxienne à la fois comme une substance et comme une réalité éternelle, il ne comprend pas la dimension déterminée socialement et historiquement de cette théorie (Orléan 2011, 44-45).

Remettre en cause la théorie marxienne de la valeur au prétexte que rien ne dit logiquement que seul le travail est le commun qualitatif qui pourrait fonder la commensurabilité des valeurs d'usages, c'est croire qu'il faille attribuer à la valeur un principe de constitution universelle et transhistorique, quand Marx tente de comprendre ce qui fonde la valeur précisément comme catégorie constituant les relations sociales fondamentales du capitalisme ; par conséquent, cela revient à nier le caractère historique de la critique de Marx : sa théorie de la valeur déterminée par le travail n'est pas transhistorique mais est la définition des rapports sociaux capitalistes. C'est de l'analyse de la marchandise que Marx déduit le rôle socialement constituant du travail sous le capitalisme et qu'il débouche sur son analyse de la valeur⁵ : la théorie de la valeur marxienne n'est pas dépendante de l'échange en tant que tel mais est dépendante de la forme marchandise comme moyen de l'échange. Que le travail fonde la valeur n'est pas pour Marx une explicitation de la commensurabilité sous toutes ses formes, mais une définition de l'essence du capitalisme.

Aussi, la « loi de la valeur » ne doit pas être comprise comme une vérité transhistorique, expression d'une commensurabilité universelle de tous les travaux hétérogènes (au sens de l'action et non de son produit) révélée par le capitalisme mais existant masquée avant lui. Certes, les écrits de Marx sont ambigus à ce propos, et parfois il donne à la valeur ce caractère de vérité transhistorique révélée par le capitalisme (Castoriadis 1998, 354). Cette ambiguïté peut être partiellement levée en lisant attentivement un passage de son « Introduction de 1857 » : pour lui Adam Smith a été l'initiateur d'un « *énorme progrès en jetant au panier tout caractère déterminé de l'activité créatrice de richesse* », permettant ainsi de faire émerger un « *travail tout court* » qui dépasse la diversité de tous les travaux et qui se pose comme « *universalité abstraite de l'activité créatrice de richesse* » (Marx 2011, 60). Pour Marx, cette « *conception nouvelle* » -et non pas cette réalité nouvelle- est l'expression abstraite « *de la relation la plus simple et la plus ancienne dans laquelle -en quelque forme de société que ce soit- entrent les hommes en tant que producteurs* ». Mais, si cette affirmation est « *juste en un sens* », il précise tout de suite « *dans l'autre, non* », car, « *l'indifférence à l'égard d'un genre déterminé de travail présuppose l'existence d'une totalité très développée de genres réels de travail dont aucun n'est plus absolument prédominant* ». Il conclut : « *Ainsi, les abstractions les plus générales ne prennent au total naissance qu'avec le développement concret le plus riche* ». Et d'ajouter, comme pour exemplifier cette remarque : « *L'indifférence à l'égard du travail déterminé correspond à une forme de société dans laquelle les individus passent avec facilité d'un travail à l'autre et où le genre déterminé de travail déterminé est pour eux contingent, donc indifférent* » (Marx 2011, 61). C'est pourquoi Postone dit ceci à propos des catégories exposées par Marx (marchandise, valeur, travail concret/abstrait) : « *ce qui apparaît être leur fondement transhistorique dans le premier chapitre du Capital doit être interprété à travers le mode de présentation rigoureusement immanent de Marx, qui n'a pas de point-de-vue extérieur à son objet* » (Postone 2012). Il y a donc une spécificité historique des catégories qu'il mobilise, au sens où elle ne sont pleinement valides que sous le capitalisme :

4 « *C'est donc seulement le quantum de travail ou le temps de travail nécessaire, dans une société donnée, à la production d'un article, qui en détermine la quantité de valeur* » (Marx 2008, 61)

5 « *Dans la mesure où la marchandise, en tant que forme générale et totalisante, est la "forme élémentaire" du capitalisme, l'analyse de la marchandise doit révéler les déterminations essentielles de l'analyse du capitalisme de Marx, notamment les spécificités du travail qui sous-tendent la forme-marchandise et qui est déterminé par elle* ». (Postone 2009, 194)

« Cet exemple du travail montre d'une façon frappante que même les catégories les plus abstraites, bien que valables -précisément à cause leur abstraction- pour toutes les époques, n'en sont pas moins, sous la forme déterminée de cette abstraction même, le produit de rapports historiques et n'ont leur entière validité que pour ces rapports et à l'intérieur de ceux-ci. » (Marx 2011, 61)

Bien sûr Orléan a raison de noter la contradiction qu'il y aurait à fonder la valeur, réalité sociale-historique, sur un travail concret et transhistorique (Orléan 2011), mais une bonne compréhension du concept de travail abstrait permet d'éviter cet écueil. Selon Postone : si l'on définit la valeur « *comme une forme historiquement spécifique de richesse, une forme de richesse différente de la richesse matérielle [...] cela signifie que le travail constituant la valeur ne peut pas être compris en des termes qui qualifient le travail transhistoriquement dans toutes les formations sociales* » (Postone 2009, 187). Le choix de Postone d'effectuer une critique du travail sous le capitalisme l'oblige à aller au-delà de cette détermination physiologique du travail abstrait : s'il est vrai que tous les travaux, dans toutes les sociétés possèdent un dénominateur commun, la dépense de force de travail (cf. Marx 2008, p.70) , il faut penser le travail abstrait comme spécifique au capitalisme⁶. Le travail abstrait ne peut alors plus être assimilé seulement au « *travail concret en général* » (Postone 2009, 224). Selon Postone, le travail abstrait est pour Marx le travail qui permet d'acquérir le produit du travail des autres producteurs sous la forme de marchandise ; l'abstraction renvoie au lien social capitaliste, caractérisé par l'absence de correspondance intrinsèque qualitative entre le travail dépensé, déterminé, et le produit acquis déterminé.

Alors que dans les sociétés pré-capitalistes la distribution des utilités et du travail se fait dans le cadre de rapports sociaux non déguisés, ce qui caractérise le capitalisme est que le travail y remplace ces rapports manifestes et donc que le travail constitue lui-même une médiation sociale : il se substitue aux rapports sociaux manifestes. Si dans les sociétés non capitalistes le travail est médiatisé par ces rapports sociaux manifestes, dans le capitalisme c'est le travail déterminé par la marchandise qui s'érige en médiation sociale, du travail y compris. Donc, pour Postone, « *la fonction du travail en tant qu'activité socialement médiatisante est ce [que Marx] appelle le "travail abstrait"* » (Postone 2009, 224).

C'est donc là que se situe le double caractère du travail sous le capitalisme, à la fois travail déterminé producteur de valeurs d'usage dans un rapport métabolique de l'homme à la nature, et également médiation sociale constitutive des rapports sociaux capitalistes. Et voilà que, du travail abstrait nous parvenons à caractériser la valeur, qui en est l'objectivation :

En tant que médiation sociale la valeur est constituée par le seul travail (abstrait) : elle est une objectivation de la dimension sociale spécifique du travail sous le capitalisme en tant qu'activité socialement médiatisante, en tant que "substance" de rapports aliénés. (Postone 2009, 290)

Le travail subsumé sous la valeur « fait société », c'est-à-dire qu'il est la relation qui permet aux individus d'appartenir à la totalité sociale et donc de se définir chacun par rapport à tous les autres, et il est également la base de la valeur, son fondement, donc la source de la richesse sociale capitaliste. Il n'est pas anodin que sous le capitalisme en particulier ce qui produit la richesse reconnue socialement est aussi ce qui permet d'exister par rapport aux autres.

B. La dynamique contradictoire immanente au capitalisme.

Un retour sur la théorie de la valeur pourrait sembler un peu vain si ce n'était la base de l'analyse de la dynamique immanente au capitalisme que formule Postone. En effet, il montre comment le type de médiation sociale caractéristique du capitalisme induit une hausse

6 Pour Postone il s'agit de rendre aux formes sociales qui paraissent ontologiques leurs caractère historiquement déterminé, et donc, en d'autres termes, « *de découvrir une forme historiquement spécifique de réalité sociale "derrière" la travail humain abstrait en tant que catégorie de l'essence* [i.e. en tant que commun à tous les travaux déterminés, NdR] ».

continue des valeurs d'usages produites, ce qui génère une question de soutenabilité dans ses deux composantes : 1) écologique du fait de l'emprise croissante qu'à l'homme sur son environnement dans la production de cette richesse matérielle en croissance continue, 2) sociale du fait de la contradiction entre la domination du travail comme médiation sociale et la baisse continue des besoins en main d'œuvre nonobstant la hausse des richesses matérielles produites. En reprenant les mots de Marx :

Le capital est lui-même la contradiction en procès, en ce qu'il s'efforce de réduire le temps de travail à un minimum, tandis que d'un autre côté il pose le temps de travail comme seule source et mesure de la richesse. (Marx 2011, 662)

Pour la *weirtkritik*, nous sommes face à un mode de synthèse sociale « *directionnellement dynamique* », « *processuel* », et dont le mouvement est immanent. Les contradictions qui en résultent sont donc intrinsèques au capitalisme lui-même. Voyons pourquoi.

Ce que la théorie de la valeur travail nous apprend de plus fondamental est ceci : la richesse prend des formes sociales déterminées historiquement qui diffèrent de la richesse matérielle. Ainsi, ce qui détermine la plus ou moins grande richesse d'un individu est la quantité de valeur qu'il possède, et non pas la quantité de biens. N'est valeur que ce qui vaut comme tel dans un contexte social particulier. Ceci s'explique dans la mesure où, nous l'avons vu la valeur est une construction sociale qui repose sur le temps de travail socialement nécessaire, lui-même constitué d'une dialectique cyclique, instillant un mouvement permanent, entre temps abstrait et temps concret. Postone propose (sans en être à l'origine) de distinguer le temps abstrait et le temps concret non pas tout à fait sur le modèle de la distinction travail abstrait/travail concret. Pour lui, le temps abstrait est le temps indépendant, qui s'impose aux hommes : c'est un temps sans substance, froid et mécanique, qui instaure qu'une heure est égale partout et toujours à une heure. Le temps concret est au contraire un temps substantiel, dans lequel les unités de temps ne sont ni quantitativement ni qualitativement homogènes, simples reflets de l'activité des hommes. Pour synthétiser la distinction entre temps concret et temps abstrait Postone dit ceci : « *dans le premier cas, le temps est mesuré par le travail, alors que, dans le second le temps mesure le travail* » (Postone 2009, 320). Il rappelle que le temps abstrait s'est imposé avec le développement du capitalisme, quand techniquement ce processus aurait pu intervenir historiquement bien plus tôt (la mesure d'un temps abstrait grâce à l'horloge existant antérieurement), laissant pourtant jusqu'alors la primauté à un temps substantiel non homogène, déterminé par l'activité des hommes. Le temps abstrait est le temps qui mesure le travail en tant que source de la valeur. La richesse sociale sous le capitalisme est donc mesurée par le temps abstrait.

Ce qui fonde la dynamique est la dialectique entre les deux dimensions du travail (concret/abstrait) et entre les deux dimensions du temps (concret/abstrait). Dans les deux cas, la dimension abstraite, invariable en tant que constitutive de la valeur (une heure « abstraite » de travail « abstrait » produira toujours la même quantité de valeur), ne recouvre pas la même réalité concrète : une heure de temps abstrait, identique à deux moments distincts, ne mesurera pas en revanche le même travail concret. La productivité augmentée re-détermine la substance de l'unité de temps abstrait : alors qu'il fallait une heure pour produire 20 aunes de toiles, l'apparition et la diffusion du métier à tisser réduit ce temps à une demi-heure nous dit Marx. Pour chaque producteur, une hausse de la productivité induit ceci : le même laps de temps abstrait, toujours abstraitement identique à lui-même est constitué par la production dans le premier cas de 20 aunes de toiles et ensuite de 40 aunes. Tant que cette évolution est isolée, elle ne modifie pas la valeur d'une aune de toile, car alors l'heure de travail social n'est pas modifiée : l'heure de travail social étant « *l'heure de temps de travail où se rencontre la norme générale du temps de travail socialement nécessaire* », c'est-à-dire une heure constituée par le niveau généralisé de productivité. L'unité productive relativement la plus performante peut donc créer temporairement plus de valeur, car elle produit plus d'une marchandise qui a conservé sa valeur initiale, l'heure de travail sociale n'étant pas

reconstituée. C'est ce que Marx décrit sous le terme de survaleur relative⁷.

D'un point de vue social en revanche, une hausse généralisée de la productivité (nouvelles techniques, nouveaux processus qui se sont généralisés) aura des conséquences différentes : si dans un premier temps les îlots de production les plus en avance bénéficieront d'une survaleur relative, dans un second temps l'heure de travail social sera reconstituée. En d'autres termes, l'heure de travail, grandeur abstraite et indépendante, si elle sera toujours égale à elle-même, recouvrira une réalité mouvante au cours du temps : mesuré en temps abstrait, le même quantum de travail social produit invariablement la même valeur, en revanche l'heure de travail social va être reconstituée c'est-à-dire ne plus recouvrir la même norme de travail concret. Ainsi pour Postone, « *l'heure de travail social est constitué par le niveau de productivité* » (la productivité étant considéré comme « *la dimension de valeur d'usage du travail* »), bien que l'on ne puisse « *exprimer cette détermination en termes de temps abstrait* ». car « *ce qui change, ce n'est pas la quantité de temps qui produit la valeur de x, mais la norme de ce qui constitue cette quantité de temps* » (Postone 2009, 425, souligné par lui). La dynamique immanente apparaît ici dans son caractère d'éternel recommencement, que Postone qualifie d'effet « *treadmill* »⁸: les changements concrets induits par les nouveaux niveaux de productivité, c'est-à-dire les changements dans la dimension de valeur d'usage, induisent certes une dynamique tendancielle, marquée par un progrès -concret-, et cependant, cette dynamique concrète redéfinie sans arrêt l'heure de travail sociale, invariable dans sa dimension abstraite (une heure vaut toujours une heure) et en tant que constituant de la valeur. Dans ce processus, dans cette dialectique entre dimensions abstraites et concrètes, le nouveau niveau de productivité est normalisé, redevient la norme, c'est-à-dire que le progrès, l'évolution finit invariablement par recomposer la norme invariable de l'heure abstraite: le variation concrète recompose son point de départ. Le nouveau niveau de productivité est incorporé dans l'heure de travail sociale est devient niveau normal, de base. La différenciation de la norme conduit invariablement à recréer la norme, et les efforts ainsi faits, l'évolution nette concrète ainsi réalisée est annihilée dans la forme abstraite de la valeur⁹.

Certes, la dialectique de recomposition permanente abstrait/concret implique que la quantité de valeur ne soit pas augmentée par un nouveau niveau de productivité, i.e. que la valeur d'une marchandise baisse le cas échéant (« *Si l'on réussissait à transformer avec peu de travail le charbon en diamant, la valeur de ce dernier tomberait peut-être au dessous de celle des briques* » (Marx 2008)) . Mais la loi de la valeur de Marx va au-delà de ce constat statique assez habituel : elle suppose que les niveaux de productivité soient sans cesse croissants¹⁰,

7 Nous employons ici le terme de survaleur, traduction préférable à celle de plus-value, d'autant plus dans la lecture de Marx que nous adoptons (en accord avec Balibar et Lefebvre 2013).

8 Littéralement. « moulin de discipline », en référence à un instrument de torture utilisé dans l'Angleterre victorienne, grande roue mise en mouvement perpétuel et sur laquelle les prisonniers devait marcher sous peine de se faire broyer les membres inférieurs au moindre arrêt.

9 « *La particularité de la dynamique -c'est essentiel- est son effet de " treadmill effect". La productivité augmentée augmente la quantité de valeur produite par unité de temps – jusqu'à ce que cette productivité se généralise ; lorsqu'elle y est parvenue, la grandeur de valeur produite pendant cette période de temps, du fait de sa détermination temporelle générale-abstraite, retombe au niveau précédent. Cela aboutit à une nouvelle détermination de l'heure de travail social et à un nouveau niveau de base de la productivité. Ce qui apparaît c'est donc une dynamique de transformation/reconstitution : les niveaux socialement généraux de productivité et les déterminations quantitatives du temps de travail socialement nécessaire changent, mais ces changements reconstituent le point de départ, c'est-à-dire l'heure de travail social et le niveau de base de la productivité.* » (Postone 2009)

10 Ce qui est particulièrement intéressant dans l'approche logique abstraite de Postone c'est qu'il se place à un niveau où ne rentrent pas en ligne de compte les modes d'exercices de la domination de la valeur, entre le marché et la planification collective. Car en effet, ce n'est pas la concurrence, la compétition sur le marché qui est à l'origine du mouvement, de la dynamique ainsi décrite : selon lui le marché est certes un canal par lequel les nouveaux niveaux de productivité se généralisent, mais il n'est pas la source de ces nouveaux niveaux, qui proviennent uniquement de cette dialectique entre dimensions abstraite et concrète intrinsèque à

étant donné que la hausse généralisée de la productivité redéfinit l'heure de travail social et redéfinit ainsi le niveau normal de productivité : *« Ce " treadmill effect " implique, même au niveau logique abstrait de la grandeur de la valeur [...] une société directionnellement dynamique, telle qu'elle est exprimée par des niveaux de productivité toujours plus élevés. »*

Nous avons présenté une théorie générale qui prétend comprendre, certes à un niveau logique abstrait, le capitalisme dans son essence, et qui évite l'écueil d'une naturalisation des catégories social-historiques marxiennes. Nous en déduisons le rôle particulier joué par le travail dans ce système et les formes spécifiques qu'il va prendre en conséquence, et également la contradiction immanente qui fait de ce travail emploi le socle sans cesse limité et réduit du lien social capitaliste.

Il nous reste à inclure le RSA dans cette compréhension englobante afin de pouvoir formuler des hypothèses de travail pertinentes et, nous l'espérons, productives.

II. Les conséquences attendues de la nécessaire injonction au retour à l'emploi.

Ce que nous montre la théorie marxienne de la valeur c'est que l'absence de travail dans une société qui pose celui-ci comme médiation sociale entraîne une définition négative *totale* de l'individu, qui tend à ne devenir pour les autres et pour lui-même, plus que le sans-travail. L'accès à l'emploi est un mode de définition de soi contingent au capitalisme. Ainsi, comme le souligne Benarrosh à propos des enquêtes qui attribuent à l'emploi et au travail un rôle social majeur pour les individus, elles reposent sur un *« raisonnement circulaire »* : *« puisque le travail organise la vie sociale et individuelle, il est évident qu'il arrive en premier dans la hiérarchie des attentes des enquêtés »* (Benarrosh 2001).

C'est dans ce cadre que nous commencerons par montrer que le RSA en faisant du retour à l'emploi une injonction institutionnelle va se heurter à la logique de la valeur et ainsi contribuer à produire des trajectoires professionnelles de mauvaise qualité. Nous reviendrons ensuite rapidement sur les canaux d'actions du RSA et leur lien avec la théorie critique de la valeur. Enfin nous verrons comment cette théorie critique permet de repenser l'émancipation comme un au-delà de l'emploi et dans quelle mesure cette émancipation peut avoir lieu pour les allocataires du RSA.

A. Des trajectoires professionnelles face à l'injonction du « retour à l'emploi ».

Formellement le RSA ne reconnaît qu'une catégorie : celle de ses « bénéficiaires », qu'ils soient en emploi, demandeurs d'emplois ou inactifs. Le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) exprime ainsi les conditions d'accès au dispositif : *« Toute personne résidant en France de manière stable et effective, dont le foyer dispose de ressources inférieures à un revenu garanti, a droit au revenu de solidarité active »* ; il n'est faite aucune mention de l'activité de la personne, ni de son statut. Ainsi donc au premier abord le RSA ne se base que sur une condition de ressources, et discrimine les individus selon qu'ils soient au dessus ou au dessous d'un seuil. Le RSA est donc à destination des ménages « pauvres ». Cependant à y regarder de plus près, d'autres critères discriminants apparaissent, notamment concernent les modalités de soumission des allocataires aux *« droits et devoirs »* :

Le bénéficiaire du revenu de solidarité active est tenu, lorsque, d'une part, les ressources du foyer sont inférieures au niveau du montant forfaitaire [...] et, d'autre part, qu'il est sans emploi ou ne tire de l'exercice d'une activité professionnelle que des revenus

la domination de la valeur, de cette recombinaison de l'heure de travail sociale, qui reste malgré tout toujours égale à elle-même dans le système de la valeur.

inférieurs à une limite fixée par décret, de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle. (« LOI n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion »)

Le RSA trace ainsi une ligne de démarcation entre allocataires définie sur la base d'une insertion dans l'emploi jugée satisfaisante, dont le critère est celui des revenus d'activités qui doivent être suffisamment élevés. L'insertion professionnelle est donc clairement entendue comme l'exercice d'un emploi à la rémunération (et donc nécessairement au volume horaire) suffisamment élevés. Nous avons donc d'un côté les individus en emplois et de l'autre ceux qui connaissent des emplois « insuffisants » ou qui sont sans emploi. Ces deux dernières situations sont donc ici confondues : être sans emploi ou être en emploi ne fait aucune différence tant que ce dernier n'est pas suffisamment proche d'une norme légalement et monétairement définie. Les catégories de chômage, d'emploi et d'inactivité sont formellement confondues sous un seuil de revenus¹¹.

L'idée initiale qui fonde le RSA est donc de créer un continuum -pourtant fictif- entre l'absence totale d'emploi (le point de départ le plus éloigné possible) et une insertion professionnelle satisfaisante (l'objectif qui s'impose à tous). Toutes les situations entre ces deux extrêmes -différenciées par la carrière, l'histoire, les compétences, l'existence ou non d'un travail hors-emploi, etc- étant assimilées et non différenciées, à chacun de tendre vers l'objectif imposé. En conséquence de quoi, les « droits et devoirs » s'imposent à tous les individus nonobstant leurs situations hétérogènes : tant que l'insertion professionnelle est insatisfaisante (revenus d'activité trop faibles) les individus y sont soumis, qui en tant que demandeur d'emploi, qui en tant que candidat à une meilleure insertion sociale, celle-ci étant entendu comme une étape nécessaire et préalable à l'insertion professionnelle¹².

Comment doit-on comprendre cette amalgame des inactifs et des demandeurs d'emploi dans le dispositif ? Ce qui distingue formellement un inactif d'un chômeur est que ce dernier recherche activement un emploi ; en cela, ces catégories formelles, si elles sont utilisées comme critère dans une politique d'assistance, reflètent une conception proche de celle prévalant largement dans ce que Robert Castel appelait la « *modernité libérale* ». Le travail de l'individu, l'effort qu'il fournit, devient la justification de l'aide qu'on lui octroie, et l'oisif, l'inactif « volontaire » ne peut faire valoir son droit à l'aide. Il y a séparation entre le « bon » pauvre et le « mauvais » pauvre. Le RSA remanie ces lignes de démarcations, certes, mais pour mieux les souligner, les renforcer ; de ce point de vue, le RSA est clairement conservateur, loin de constituer une rupture dans la conception des politiques sociales. Ainsi dans sa forme « pure », rêvée par ses promoteurs politiques, le RSA devait conduire à ce que, en dehors des allocations chômages, droit assurantiel, et des allocations versés au titre du handicap, tout les sans-emplois deviennent RSAistes. Sous cette forme aboutie, le RSA devient la négation administrative de l'existence d'un choix du non-emploi : la distinction entre bon pauvre et « mauvais » pauvre revient sous sa forme la plus dure, les derniers se voyant refuser l'accès à toutes aides sociales, ne satisfaisant pas aux exigences du contrat noués avec l'institution et des obligations afférentes.

Certes, concrètement, le RSA reconstitue cette distinction dans la mesure où certains allocataires du RSA socle seront orientés vers une insertion directement professionnelle et

11 La confusion entre, d'une part, inactifs et demandeurs d'emploi, et, d'autre parts, demandeurs d'emploi et personnes en emploi précaires a été probablement intentionnelle. Ainsi, la loi généralisant le RSA indique que l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) devra à terme être fondue dans le RSA : cette allocation était pourtant versée aux demandeurs d'emploi en fin de droits et était vécu par eux comme un prolongement des allocations chômages, assurantielles.

12 On note comme une preuve de cette affirmation que l'insertion sociale s'impose à des individus discriminés quant au niveau de leurs revenus d'activités ; c'est une confusion entre emploi et activité et par voie de conséquence entre emploi et travail : *quid* de l'insertion sociale de ceux qui travaillent suffisamment pour amener leurs revenus professionnelles au SMIC ou un peu au dessus ?

d'autres vers une insertion sociale préalable. Mais l'objectif final qui s'impose à tous les parcours de vie, à tous les types d'allocataire est le retour à l'emploi :

Le bénéficiaire du revenu de solidarité active a droit à un accompagnement social et professionnel destiné à faciliter son insertion durable dans l'emploi. Art.L. 115-2.

Le mythe de la trajectoire professionnelle linéaire et ascendante intrinsèque à la mise en place du RSA¹³ se traduit par exemple par l'article 4 qui modifie l'article L2242-8 du code du travail : l'obligation de négociation annuelle sur la durée et l'organisation du travail impliquait d'aborder la mise en place du travail à temps partiel à la demande des salariés, à laquelle s'ajoute dorénavant « *l'augmentation de la durée du travail à la demande des salariés* ». Il s'agit de permettre l'ajustement et ainsi de s'approcher d'un ajustement marginal sur une variable continue (le temps de travail) (Spencer 2006) ce que ne permet pas l'emploi dans sa forme normale.

On observe donc la prééminence du retour à l'emploi dans les modalités du dispositif. Pour y parvenir et compte-tenu de la dynamique du capitalisme, les possibilités sont réduites ; nous en dénombrons deux : combler les emplois vacants existants et générer de nouveaux besoins en emploi, principalement par l'extension de la sphère marchande. Dans le cas du RSA cela signifie que l'objectif prioritaire est de rendre possible ou nécessaire l'acceptation des offres d'emploi qui leurs sont faites par les allocataires. Le RSA ne fait que renforcer/forcer cette dynamique, en érigeant le retour au travail comme devoir de l'allocataire en contrepartie de l'allocation qu'il reçoit, et comme responsabilité morale de celui-ci, et en mettant en œuvre une subvention des *bad jobs* à destination des « offreurs de travail » qui est censée posséder une valeur d'incitation. Il s'agit, comme le note Jappe de faire passer toutes les forces productives « *par le chas de l'aiguille de leur transformation en valeur* », ce chas devenant « *toujours plus étroit* » (Jappe 2003, 162).

Ainsi ces offres d'emploi sont conditionnées, limitées, par le système de la valeur : faibles temps de travail, faibles taux de salaires, instabilité de la relation salariale. Un grand nombre d'études caractérisent cet état du « marché de l'emploi »¹⁴ : marchés internes ébranlés (Gazier et Petit 2007), apparition de nouvelles normes de temps de travail éclatées parfois imposées par une régulation autoritaire (Devetter 2002; Bouffartigue et Bouteiller 2003), intensification et appauvrissement du travail, etc. (Castel 2009). Nos interlocuteurs du Conseil Général eux n'hésitent pas à parler de « *zone grise* » du RSA, pour désigner cet état - apparemment indépassable- où alternent des phases d'inactivité et des phases d'emplois, dans des formes précaires et sans perspectives d'évolutions positives et durables. Les analyses qui démontrent et expliquent ces évolutions sont importantes dans le sens où elles offrent un aperçu des conditions réelles d'exercices du travail emploi ; mais penser cette réalité comme le résultat d'évolutions réglementaires ou conjoncturelles récentes revient à n'effectuer qu'une partie du chemin : l'analyse de la dynamique du capitalisme fondée sur le rôle de la valeur parvient à expliquer ces évolutions. Elles sont le fait de ce que le travail est devenu un « *bien invendable* » (Jappe 2003).

Nous sommes donc face à ce que nous pourrions appeler une *injonction contradictoire* adressée aux allocataires, miroir de la contradiction immanente au capitalisme. Comme le notent par exemple Gomel et Méda (qui insistent malgré tout sur la conjoncture difficile de 2008, année de leur monographie, quand il s'agit de penser le chômage élevé comme une

13 Mythe à l'origine de barème du dispositif : « *[Le RSA] garantit à toute personne, qu'elle soit ou non en capacité de travailler, de disposer d'un revenu minimum et de voir ses ressources augmenter quand les revenus qu'elle tire de son travail s'accroissent.* » Art.L. 115-2

14 Le marché du travail n'existe pas. C'est un concept qui n'a que peu de substance : il suppose l'existence d'une marchandise « travail », or, d'une part le travail ne se vend pas, au contraire de la force de travail [cf. (Marx 2011; Marx 2008)], et d'autre part ni le travail ni la force de travail ne sont produits en vue de leur mise sur le marché [(Polanyi 2009)].

donnée structurelle) :

« Tout se passe donc comme un jeu de rôles dans un théâtre où l'on obligerait les allocataires à singer la recherche frénétique d'emploi alors qu'il n'y a pas d'emplois – ou du moins d'emplois dignes de ce nom... En l'absence d'emplois, la mécanique des droits et devoirs, même mise en œuvre de la façon la plus humaine possible peut se transformer en instrument de torture morale [...] » (Gomel et Méda 2011, 21)

Et effectivement, alors que l'institution appelle à un retour à l'emploi rapide et volontaire, alors que l'exclusion de l'emploi est synonyme d'exclusion du lien social, alors que l'emploi est recherché activement et constitue pour beaucoup d'allocataires un objectif structurant, Gomel et Méda notent que les rendez-vous avec les référents Pôle Emploi se soldent fréquemment par des propositions de participation à diverses actions, souvent vaines et qui, bien que parfois intéressantes, génèrent une grande déception pour des allocataires désirant construire une vraie démarche de retour à l'emploi. Le retour à l'emploi est une norme imposée à tous les allocataires alors qu'un retour à l'emploi massif de tous les allocataires est structurellement impossible. Et le durcissement des conditions d'octroi du revenu minimum semblent être comme un écho à l'absurdité de plus en plus patente de l'idée d'un retour massif et partagé vers le travail emploi.

Nous pouvons ainsi nous attendre à observer des trajectoires de retour à l'emploi des allocataires du RSA marquées par cet état du travail emploi, cohérentes avec l'état de la dynamique que l'analyse de la valeur nous permet de comprendre. Ces trajectoires professionnelles vont pâtir de cette difficulté qu'a le travail à se vendre : instables, faiblement ascendantes, peu évolutives, enfermés dans des segments secondaires du « marché du travail ». Le suivi d'une cohorte de plus de 2000 allocataires sur trois ans en Isère nous permettra de confirmer cette intuition (notamment en identifiant les taux de retour à l'emploi, la fréquence et la temporalité des aller-retours dans le dispositif et la nature des emplois obtenus le cas échéant). Le RSA en subventionnant les emplois à bas salaires n'est qu'une tentative pour palier à l'inutilité productive - pour le système de la valeur- d'une frange croissante de la population. C'est donc un dispositif qui accompagne la dynamique immanente au capitalisme.

B. Les deux canaux d'actions du RSA

Plus précisément nous pensons que le RSA mobilise deux canaux d'action, qui font écho au rôle de médiation sociale attribué au travail emploi sous le capitalisme. Nous les présentons ici sommairement.

1. Premièrement, il s'agit d'accompagner l'extension de la sphère de la circulation marchande, en subventionnant les rapports de circulation simple, associé au travail « improductif ». Le RSA consiste donc à inciter à l'embauche de travailleurs non productifs par la prise en charge par la collectivité des coûts de l'emploi (subvention des bas taux de salaires et des faibles volumes horaires travaillés, contraintes en vue de l'acceptation de conditions d'emplois précaires associées à des contenus en travail pauvres). Le développement du travail improductif est une nécessité si l'objectif est de créer de nouveaux emplois, compte tenu de la dynamique de reconstitution de l'heure de travail social (Gorz 2011; Jappe 2003) et de la baisse du besoin en main d'œuvre qui en résulte.

Le travail improductif est le travail qui, en tant que marchandise, c'est-à-dire qui par sa consommation par le capitaliste, n'est pas créateur de valeur, bien qu'il puisse être utile au capitaliste (pour plus de détails voir les *Grundrisse* p.234-237). Dans la même perspective que celle adoptée pour définir les catégories marxiennes plus haut, la notion de travail productif doit être comprise comme une catégorie du capitalisme : « le concept "productif", tout comme les autres concepts de l'économie marxienne, a un caractère historique et social » (Roubine 2009, 324). Il est clair en outre que la lecture de Marx que nous adoptons conduit à réfuter

l'assimilation qui a pourtant longtemps prévalu chez les marxistes entre travail improductif et travail « non matériel »¹⁵. Le travail improductif et les services ne sont donc pas deux dimensions se recoupant parfaitement.

On ne fait pas erreur en considérant que le RSA a largement été pensé comme une politique parallèle à celle visant à réduire le chômage grâce aux recours aux services à la personne notamment. Ainsi F.X. Devetter et S. Rousseau indiquent à propos des emplois domestiques : « *un dispositif comme le revenu de solidarité active est complémentaire des mesures de solvabilisation de la demande* » (Devetter et Rousseau 2011). Cette logique est formalisée à la fois dans les discours qui légitiment le RSA et dans ceux qui légitiment le développement des emplois de services de gré-à-gré. Michèle Debonneuil ne saurait être plus explicite lorsque, dans le Document d'Orientation « Les services à la personne, Bilan et Perspectives », elle encourage le RSA « *de façon à permettre aux entreprises d'avoir moins de difficultés à trouver des candidats puisqu'elles pourraient proposer à tous ceux qui recherchent un travail à temps plein d'être payés comme s'ils travaillaient à temps plein alors qu'ils travailleraient à temps partiel* » (Debonneuil 2013). Les services à la personne ne pourront se développer qu'au prix de la mise au travail des inactifs, qui ne pourront être remis au travail qu'au prix d'une compensation monétaire, ces emplois ne payant pas suffisamment.

La soutenabilité est donc la négation de l'accumulation illimitée du capital puisque cette dernière est fondée sur un paradoxe apparent : la réduction de la valeur des marchandises et l'extension continuelle du champ de la valeur, la croissance économique résultant du fait que le deuxième mouvement fait plus que compenser le premier. Haribey p.19

On retrouve cette intuition dans les données disponibles : fin 2010, un quart des personnes bénéficiaires du RSA (tout type de RSA confondus) travaillait dans les services aux particuliers et 20 % dans les services sociaux, associatifs et personnels (y compris coiffure, etc) (DARES 2012). Cette sur-représentation de ces secteurs va impacter fortement la qualité des trajectoires de retour à l'emploi des allocataires (importance des temps partiels et très partiels et des bas salaires).

2. Deuxièmement, la norme du travail emploi est renforcée par le biais de contreparties nouvelles demandées aux bénéficiaires du RSA. Deux outils mobilisés par le RSA semblent ici structurants, et s'ils apparaissent comme une dualité formelle ils ne forment en vérité que les deux pendents d'une logique commune. Le premier est la contractualisation, associée, nous l'avons vu, aux « droits et devoirs » eux-même déterminants un système de sanctions qui menacent les allocataires en infraction par rapport au contrat ; le second est l'incitation financière, toujours pensée dans la logique de la sanction/récompense. Le lien entre le pouvoir attribué à l'incitation financière et la domination de la valeur ne fait pas de doute. L'incitation financière est à la fois la cause et la conséquence du développement d'un travail-emploi devenu le contenant d'un travail neutre, standard, dont la qualité ne compte plus. Comme le rappellent les propos de Marx cités plus haut, le concept de travail abstrait ne peut que correspondre à une société où les individus sont indifférents au « *genre déterminé de travail déterminé* ». Passant d'un travail déterminé à un autre, d'une tâche à une autre, ils donnent corps au concept de travail abstrait. Et l'incitation monétaire au travail-emploi, par la conception du travail qui est la sienne et qu'elle propose aux allocataires, tend à accentuer, à renforcer cette indifférence au travail déterminé. Seul compte le gain monétaire qui est associé au travail-emploi¹⁶. Ce qui est décrit ici est archétypal : le travail n'est pas encore une

15 Voir par exemple (Koga 1976, 58), qui illustre le fourvoiement habituel concernant les catégories mobilisées par Marx, c'est-à-dire la naturalisation, l'essentialisation de catégories sociales-historiques.

16 « *Le concept de travail abstrait a été mis en avant par Marx pour précisément rendre compte du fait que, derrière l'échange de marchandises, il n'y avait plus la mise en relation de travaux concrets mais seulement du travail rendu anonyme car vidé de ses caractéristiques particulières. Cela signifie que le travail abstrait n'est pas seulement un résultat figé et révélé par l'échange marchand mais qu'il est un processus en devenir permanent: le travail devient de plus en plus abstrait si l'on peut dire* » (Haribey 1998, 17)

marchandise comme une autre (Spencer 2006) et il peut encore être recherché pour lui-même ; pourtant c'est bien une tendance à l'œuvre, signe du triomphe de l'*animal laborans*, avènement d'une « société de travail » :

« Le dernier stade de la société de travail, la société d'employés, exige de ses membres un pur fonctionnement automatique, comme si la vie individuelle était réellement submergée par le processus global de la vie de l'espèce, comme si la seule décision encore requise de l'individu était de lâcher, pour ainsi dire, d'abandonner son individualité, sa peine et son inquiétude de vivre encore individuellement senties, et d'acquiescer à un type de comportement hébété, "tranquillisé" et fonctionnel. Ce qu'il y a de fâcheux dans les théories modernes du comportement ce n'est pas qu'elles soient fausses, c'est qu'elles peuvent devenir vraies, c'est qu'elles sont en fait la meilleure mise en concept possible de certaines tendances évidentes de la société moderne. » (Arendt 2011, 400, 401)

La société de travail conduit à une réduction de l'homme à une animalité : son comportement s'adapte sans cesse aux sanctions et récompenses socialement construites. Le désir d'accumulation, le besoin de participer de la consommation et du travail, qui occupent dorénavant la place publique et jouent le rôle de lien social, s'imposent à l'individu qui s'y conforme. Arendt est préoccupée par les « *théories modernes du comportement* », et elle fait explicitement référence au chien de Pavlov lorsqu'elle tente de décrire une société totalitaire :

« le chien de Pavlov, l'échantillon humain réduit aux plus élémentaires réactions [...], est le « citoyen » modèle d'un État totalitaire ; et un tel citoyen ne peut qu'être imparfaitement produit en dehors des camps » (Arendt, « Les origines du totalitarisme », cité in Menissier 2008)

Qu'est-ce qu'un barème incitatif, sinon la concrétisation des théories du comportement humain les plus animales ? Qu'est-ce qui différencie le chien de Pavlov de l'allocataire qu'on espère mettre en mouvement, actionner comme une marionnette, que l'on veut « activer », grâce à la carotte (l'incitation financière) et le bâton (sanctions financières) ? L'allocataire modèle du RSA est-il le « *"citoyen" modèle d'un État totalitaire* » ? Les propos et les conceptions mobilisées par les thuriféraires de systèmes de redistribution incitatifs et « activant » sont à ce titre édifiants. Richard Layard en est un exemple particulièrement intéressant : économiste du travail et « du bonheur », ancien conseiller de Tony Blair et dont les analyses ont fortement teintées le New Deal anglais des années quatre-vingt-dix, il pose comme hypothèse que, avoir un emploi est pour les individus toujours préférable :

« So does a bad job bring more happiness than being unemployed? The evidence supports the answer Yes. [...] This is a powerful case for getting the unemployed into work, even if the work is not ideal. It is also important to get some inactive people into work » (Layard 2004)

A noter que les termes de carotte et de bâton, que nous utilisons à dessein pour montrer ce qui est fondamentalement gênant dans ce type de politiques, sont utilisés sans difficultés par Layard, pour qui : « *a major objective must be to reduce or eliminate the long-term unemployment caused by welfare dependency. There are two possible approaches - "stick" and "carrot". The evidence suggests that much the best approach is a combination of the two* » (Layard 2001).

C. L'allocataire émancipé : à quelles conditions ?

Si nous pourrions observer la qualité des trajectoires des allocataires du RSA grâce à un suivi de cohorte en Isère, l'intérêt de l'étude que nous menons réside dans la complémentarité entre ce suivi administratif et deux volets d'entretiens qualitatifs que nous comptons mener, toujours sur le territoire de l'Isère. Chaque volet d'entretien nous permettra, sur un public différent et avec des modalités différentes d'entrevoir dans quelles mesures l'emploi en tant que norme, confondu avec le travail, s'impose aux individus ; le travail abstrait comme médiation sociale est-il vécue comme le socle de l'insertion sociale par les individus déclarés inactifs ? Le risque est que l'inactivité formelle soit vécue comme telle par les allocataires et devienne une inactivité concrète, et plus encore que l'inactivité formelle, en tant que catégorie administrative, et par conséquent en tant qu'image sociale de soi, devienne performative et

soit vécue comme une inactivité concrète indépassable par les individus.

Nous formulons l'hypothèse au contraire que certains allocataires s'émancipent de la norme sociale du retour à l'emploi, aidés en cela par la contradiction même du capitalisme. En effet, le RSA est le symptôme d'un moment du capitalisme où celui-ci n'assure plus sa reproduction sociale par un partage équilibré de ses richesses: sous-emploi, bas salaires, inexistence de perspectives professionnelles en sont notamment la marque. Et le travail subsumé sous la valeur n'étant plus attractif, voire décourageant, on peut supposer qu'une stratégie de détournement apparaisse de plus en plus comme seule alternative positive pour les « inactifs » : effectuant pour eux-mêmes la distinction entre travail et emploi, ils seraient alors partie prenante d'autres types de rapports d'échanges et de productions. La qualité de leurs trajectoires ne pourrait alors plus être appréciée de manière statistique par les modalités de retour à l'emploi.

Le premier volet d'entretien portera sur un échantillon d'allocataires défini à partir d'une typologie des trajectoires effectuée en amont : nous choisirons les allocataires, qui, membres de notre panel, connaissent une trajectoire typique. La typologie est encore en cours, et à l'heure actuelle nous pensons interroger des allocataires ayant effectué un retour non définitif à l'emploi et des allocataires n'ayant jamais accédé à l'emploi sur la période du suivi.

Interroger des allocataires ayant obtenu un emploi après une période d'inactivité nous permettra de les questionner quant à l'utilité d'un suivi et d'un accompagnement se maintenant au-delà de la reprise d'un emploi. Les allocataires participants aux Forums Territoriaux (FT) des allocataires en Isère¹⁷ expriment en effet le désir d'un suivi qui perdure après l'embauche, afin, bien sûr de gérer les difficultés liées à la reprise d'emploi (adéquation des compétences, rythme de travail, relations de travail, relations hiérarchiques), mais aussi peut-être bien au-delà : la reprise d'un emploi ne signifie pas la résorption soudaine des problèmes parallèles, dans la gestion des droits sociaux, des relations personnelles et familiales, des problèmes de santé, et plus globalement sur l'ensemble des aspects de la vie. Les entretiens nous permettront ainsi de recenser les craintes des allocataires liées à la reprise future d'un emploi, et, dans le cas d'allocataires ayant obtenu un emploi, de recenser les difficultés rencontrées alors et de s'interroger sur ce qui pourrait recouvrir, selon eux, ce suivi prolongé dans l'emploi. Au-delà, nous pourrions tenter de comprendre les facteurs qui motivent la recherche active et la reprise d'un emploi. Ce sera pour nous l'occasion de confronter le modèle d'incitation monétaire¹⁸: la perspective d'un gain monétaire conséquent est-il effectivement devenu le fondement du retour à l'emploi, la perspective principale des allocataires ? Dans le cas contraire, que représente encore pour eux l'obtention d'un emploi et la perspective d'un surplus d'autonomie vis-à-vis de l'allocation ?

Le second volet d'entretiens sera effectué avec des allocataires du RSA non membres de la cohorte mais engagés dans les FT et dans les projets concrets qui en découlent. Travailler sans emplois, se nourrir et acquérir des valeurs d'usages sans marchandise: voilà ce à quoi le RSA pourrait conduire ses allocataires. Des expériences de ce type initiées par des allocataires de minima sociaux ou à leur destination sont nombreuses et sont en plein développement, au-delà du département: potagers associatifs et auto-gérés, lieux d'échanges de valeurs d'usages (épicerie solidaire, échange de vêtements, trocs de temps à travers les SEL), et d'auto-production dans des domaines variés (Roustang 2012). Ces expériences, si elles constituent bien en apparence une émancipation par rapport à la domination de la valeur,

17 Le Conseil Général de l'Isère propose à tous les allocataires de participer en autonomie à des regroupements réguliers et territorialisés, et ainsi de pouvoir débattre d'une multitude de sujets (gestion de l'allocation, débrouille, bonnes affaires, informations). Ces forums servent également à faire remonter les remarques et opinions des allocataires. En ont émergé des projets concrets d'entraide et d'auto-production.

18 En plus de discuter de la clarté du barème pour les allocataires, qui ne permet pas selon toute vraisemblance à ces derniers d'agir effectivement en calculateurs, du fait de sa complexité et de son manque de lisibilité.

n'ont pas vocation à produire une alternative globale et idéale au capitalisme. Elles sont des réactions concrètes à la dynamique excluante de la valeur.

La prémonition de ce mouvement d'émancipation par les marges est ancienne, mais a souvent été perçue comme effrayante, non souhaitable, car impliquant des renoncements trop importants, ou parce qu'elle faisait reposer sur les sans-emploi l'effort d'imagination. On peut citer Robert Castel, pour qui :

« ...ce serait manifester un attachement désuet au passé que de sous-estimer les alternatives qui se cherchent pour dépasser la conception classique du travail [...]. Un tel dépassement représenterait une révolution culturelle de grande ampleur. Il est dès lors paradoxal qu'une responsabilité aussi écrasante soit déléguée aux groupes les plus fragiles et les plus démunis, tels les allocataires du RMI, qui devraient prouver que l'insertion sociale vaut l'intégration professionnelle [...] » [(Castel 2009)].

Pourtant, qui mieux que ceux qui sont en marge du travail, qui en sont privés, peuvent penser une émancipation de ce travail emploi ? Car en effet, la théorie de la valeur que nous défendons conduit à re-penser l'émancipation : *« il ne s'agit plus de conquérir du pouvoir comme travailleur mais de conquérir le pouvoir de ne plus fonctionner comme travailleur »*, selon A. Gorz (Gollain 2009, 20).

Dans ce cadre, l'émancipation peut-elle être un simple retour au travail concret et aux valeurs d'usages ? Certes, si comme l'affirme Postone -à l'adresse de Lùkacs-, prêter le flan au fétichisme c'est *« naturaliser la dimension concrète de la forme marchandise »* (Postone 2011, 74), cela signifie qu'il en va de même de l'idée d'un retour aux valeurs d'usage et au travail concret. Pourtant, si l'on prend Marx à la lettre : *« aussi longtemps [que le produit du travail] n'est destiné qu'à satisfaire immédiatement les besoins de son producteur, il ne devient pas marchandise. »* (Marx 2008, 195). La dimension concrète du travail concret et des valeurs d'usages qu'il produit possède donc une existence apparemment autonome, pour Marx, vis-à-vis de la marchandise. Ceci dit, la dimension concrète du travail subsumé sous la valeur est substantiellement liée à la forme du travail abstrait, en est une forme concrète intrinsèque. De plus, cette apparente autonomie des dimensions concrètes ne signifie pas que les valeurs d'usages n'existent pas comme support de la valeur constituant, en soi, une émancipation par rapport à celle-ci. Dans le cas des expériences d'acquisition de valeurs d'usages non marchandes initiées dans les FT celles-ci restent subsumées sous la valeur dans la mesure où elles n'existent qu'à cause de celle-ci ; échanger des vêtements et de la nourriture, produire soi-même des légumes, etc., sont autant de relations économiques n'existant qu'en écho aux effets de la domination de la valeur : elles sont vécues sur un mode de repli, comme une maigre compensation face aux manques (qualitatifs et quantitatifs) liés à l'exclusion de l'emploi, et se définissent dans ce manque, cette exclusion.

En ceci elles ne constituent pas une *praxis* émancipatrice, et l'on comprend que ce n'est que par une subversion de la totalité capitaliste -en soi mais surtout pour soi- que les pratiques qui en sont qualitativement éloignées pourront se redéfinir *pour* elle-même et acquérir une puissance émancipatrice, au lieu d'être vécue comme des *« solutions contraintes »*¹⁹.

A ce stade préliminaire, il nous semble que l'engagement dans des projets et plus largement dans les FT peut être pensé comme le produit d'une contradiction entre la certitude que le retour à l'emploi n'aura pas lieu et la conviction que le RSA n'est pas un état soutenable, qu'il ne peut être recherché pour lui-même. L'allocataire peut espérer résoudre cette contradiction grâce à l'engagement dans les forums, où il se définit lui-même et pour les

19 Terme employé par un allocataire du RSA à propos des projets émergeant au sein des FT (entretien exploratoire collectif du 31 Janvier 2013). Il parle certes de tous les échanges qui ont lieu entre eux (vêtements, nourriture, etc) et qui ont l'air matériellement importants, mais c'est surtout le côté affectif qui semble primer. Selon eux les jardins collectifs restent de la "débrouille". Ils réfutent l'idée que les projets permettent de rendre le RSA "viable": cette situation n'est pour eux de toute façon pas "viable". Seul l'emploi l'est, crois-je comprendre. Ils parlent de "*solution contrainte*" à propos des jardins collectifs et des échanges de valeurs d'usages. .

autres en tant « qu'allocataire actif » et/ou « allocataire militant » : l'identité sociale d'allocataire peut alors être revendiquée, y compris en tant qu'identité définitive c'est-à-dire sans espoir de retour à l'emploi. Si l'on utilise la typologie créée par N. Duvoux (Duvoux 2009) à propos des allocataires du RMI (les allocataires du RSA socle sont très majoritaires dans les FT d'après nos interlocuteurs) : a priori les allocataires engagés dans les FT pourront relever soit de « l'autonomie contrariée » (relation à l'insertion marquée par une contradiction entre l'adhésion à la « norme d'autonomie » proposée par l'institution par les allocataires et des perspectives de sortie de l'assistance contrecarrées, notamment du fait d'un retour à l'emploi stable peu probable) lorsque cet engagement vise à se conformer aux attentes du référent et à envoyer le signal d'une reprise d'activité, soit du « refus de la dépendance » (situation identique exceptée le fait que la norme d'autonomie est contestée et perd sa légitimité car l'allocataire juge sa situation comme totalement exogène, indépendante de sa volonté et indépassable) lorsque l'engagement dans les FT vise à remettre en cause, de manière groupée la politique d'insertion véhiculée par le dispositif ou apportée par le Conseil Général.

Mais ces deux modes de résolution d'une situation sociale contradictoire et inconfortable ne peuvent être émancipateur dans la mesure où ils conduisent à un enfermement dans la catégorie de sans-emploi, et donc à une définition sociale de soi par rapport à l'emploi. C'est ainsi bien souvent que, pour résoudre cette contradiction, l'allocataire engagé produit un déplacement de responsabilité, celle-ci reposant alors sur un ensemble de contraintes externes²⁰. Dans ce cas, la posture de l'allocataire engagé dans les forums ne permet pas une transition de l'état « d'assisté » à celui de « citoyen productif »²¹ (Illich 1977, 78), et en cela ne permet pas une réelle émancipation. Comme le dit fort bien Gorz, dans une perspective existentialiste, et en écho à sa définition de l'émancipation donnée ci-haut : « *La question du sujet est restée centrale pour moi, comme pour Sartre, sous l'angle suivant : nous naissons à nous-mêmes comme sujets, c'est-à-dire comme des êtres irréductibles à ce que les autres et la société nous demandent et permettent d'être* ». (Gorz 2011, 12). Si l'émancipation c'est naître à soi-même comme sujet, il s'agit pour les allocataires du RSA de ne plus se penser comme inactifs, c'est-à-dire non seulement de ne plus jouer *effectivement* le rôle d'inactif (ce que permet l'engagement dans les projets et les forums), mais encore, et de manière bien plus fondamentale, de ne plus se définir dans ou en dehors de ce rôle²². Nous tenterons de voir à travers les entretiens la possibilité de cette émancipation radicale pour les allocataires.

Voilà comment d'une théorie générale nous parvenons à formuler des hypothèses, véritables lignes directrices, y compris très en amont, du travail de terrain que nous entamons. Plus précisément, nos deux axes d'investigation seront, en cohérence avec la théorie critique de la valeur, la qualité des trajectoires professionnelles des allocataires et leur relation à la norme de l'emploi.

20 C'est le cas dans le « refus de la dépendance » selon Duvoux.

21 « Désormais, la qualité d'une société et de sa culture dépendra du statut de ses sans-travail : en seront-ils les citoyens productifs les plus représentatifs ou en seront-ils les assistés ? » (Illich 1977, 78)

22 Si nous parvenons à une appréciation aussi individuelle (mais non pas solitaire) de l'émancipation à partir de la théorie de la valeur de Marx, c'est que pour la *weirktkritik* les théories marxiennes du fétichisme et de la valeur sont corollaires. Notre exposé mériterait un retour plus long sur la notion de fétichisme. Pour plus de détails, voir en particulier (Jappe 2003, 96) qui montre comment l'inversion consubstantielle au capitalisme fait des créateurs des « créatures ».

Conclusion

Nous espérons avoir réussi à rendre intelligible pour le lecteur le lien entre les considérations logiques abstraites de la théorie critique de la valeur et notre mode d'appréhension du terrain du RSA. A plusieurs égards d'ailleurs notre travail de terrain est entamé, nous avons déjà pu travailler des données fournies par nos institutions partenaires. Cependant nous avons mis volontairement de côté cette dimension car elle ne nous a pas semblé nécessaire à la démonstration.

Plus précisément, il s'agissait pour nous d'éclairer le lien entre, d'une part, le rôle de médiation sociale attribué au travail emploi sous le capitalisme et la dynamique contradictoire de ce système, et, d'autre part, nos hypothèse de travail sur le RSA, concernant la mauvaise qualité des trajectoires professionnelles des allocataires et la concrétisation pratique de la possibilité théorique d'une émancipation vis-à-vis de l'emploi.

Nous avons certes rappelé que l'acceptation du non-emploi par les allocataires ne se traduisait pas nécessairement par une émancipation, y compris lorsque l'installation dans « l'inactivité » conduisait à produire et échanger des valeurs d'usages non marchandes et à fournir un travail concret hors de l'emploi. Malgré tout, il apparaît que la grande force de la théorie critique de la valeur est de permettre la pensée d'un au-delà du capitalisme en contrant l'anthropologisation, la naturalisation des catégories capitalistes, en leur rendant leur caractère social-historique ; ainsi du travail subsumé sous la valeur, travail emploi, unité de ses deux dimensions concrète et abstraite : identifié au travail « tout court », à la reproduction de la vie, il n'en est pourtant qu'une forme possible, contingente.

Sans chercher à imposer une théorie *contre* les faits, cette pensée contingente des catégories capitalistes se traduira dans nos entretiens par l'observation de l'étendue de la confusion entre les catégories du capitalisme et les catégories anthropologiques ; nous observerons dans quelles mesures les allocataires pourront effectuer, pour eux-même la distinction entre travail et emploi et du même coup entre non-emploi et inactivité.

Car au-delà de la contradiction capitaliste immanente, la théorie critique de la valeur nous donne à voir une histoire indéterminée. Et cet au-delà du capitalisme reste à construire.

Bibliographie

- Arendt, Hannah. 2011. *Conditions de l'homme moderne*. Pocket.
- Balibar, E., et J.-P. Lefebvre. 2013. « Plus-value ou survaleur? » *Pensée (La) Paris* (197): 32-42.
- Benarrosh, Yolande. 2001. « Le travail : norme et signification ». *Revue du MAUSS* 18 (2): 126. doi:10.3917/rdm.018.0126.
- Bouffartigue, Paul, et Jacques Bouteiller. 2003. « A propos des normes du temps de travail. De l'érosion de la norme fordienne aux normes émergentes ». *Revue de l'IRES* 2 (42).
- Castel, Robert. 2009. *Les métamorphoses de la question sociale*. Gallimard. Folio/essais.
- Castoriadis, Cornélius. 1998. *Les carrefours du labyrinthe I*. Points. Essais.
- DARES. 2012. « La situation des bénéficiaires du RSA sur le marché du travail fin 2010. » *DARES Analyses* (014) (mars).
- Debonneuil, Michèle. 2013. « Les services à la personne : bilan et perspectives - Document d'orientation ». Rapport public.
- Devetter, François-Xavier. 2002. « La régulation des temps de travail atypiques: entre allocation hiérarchique et transaction ». *Travail et emploi* (92): 57-69.
- Devetter, François-Xavier, et Sandrine Rousseau. 2011. *Du balai: Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*. Liber/Raisons d'agir.
- Duvoux, Nicolas. 2009. *L'autonomie des assistés: sociologie des politiques d'insertion*. Presses universitaires de France.

- Gazier, Bernard, et Héloïse Petit. 2007. « French Labour Market Segmentation and French Labour Market Policies since the Seventies : Connecting Changes ». *Economies et Sociétés* Série Socio-Economie du travail, AB (28) (juin): 1027-1056.
- Gollain, Françoise. 2000. *Une critique du travail: entre écologie et socialisme*. Éd. la Découverte.
- . 2009. « André Gorz, un marxiste existentialiste ». *Revue du MAUSS* 34 (2): 349.
- Gomel, Bernard, et Dominique Méda. 2011. « Le RSA, innovation ou réforme technocratique ? Premiers enseignements d'une monographie départementale ». *DOCUMENT DE TRAVAIL n°152*, novembre, CEE édition.
- Gorz, André. 2011. *Écologica*. Galilée.
- Harribey, Jean-Marie. 1998. « Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts ». *Economies et Sociétés, Série « Economie du travail »* 3 (20): 5-59.
- Illich, Ivan. 1977. *Le chômage créateur: postface à "La Convivialité"*. Éditions du Seuil.
- Jappe, Anselm. 2003. *Les aventures de la marchandise: pour une nouvelle critique de la valeur*. Denoël.
- Koga, Eisaburo. 1976. « Problèmes théoriques de l'organisation des classes et du travail productif ». *Critiques de l'économie politique* (23). Travail et Emploi (mars).
- Layard, Richard. 2001. *Welfare-to-work and the New Deal*. London: London School Of Economic.
- . 2004. « Good Jobs and Bad Jobs ». *Centre for Economic Performance Occasional Paper* (19) (avril).
- Marx, Karl. 2008. *Le Capital, Livre I, Section I à IV*. Flammarion. Champs classiques.
- . 2011. *Manuscrits de 1857-1858 dits « Grundrisse »*. Les éditions sociales. Les essentielles.
- Mauss, Marcel. 1924. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. » *l'Année sociologique, seconde série*. Les Classiques des Sciences Sociales.
- Méda, Dominique. 2010. *Le Travail, une valeur en voie de disparition ?* Editions Flammarion.
- Menissier, Thierry. 2008. « L'animalité comme limite et comme horizon pour la condition humaine selon Hannah Arendt ».
- Orléan, André. 2011. *L'empire de la valeur: Refonder l'économie*. Editions du Seuil.
- Polanyi, Karl. 2009. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard.
- Postone, Moishe. 1978. « Necessity, Labor and Time: A Reinterpretation of the Marxian Critique of Capitalism ». *Social Research* 45 (4).
- . 2009. *Temps, travail et domination sociale*. Fayard/Mille et une nuits.
- . 2011. « Le sujet de l'histoire : Repenser la critique de Hegel dans l'œuvre marxienne de maturité ». *Actuel Marx* 50 (2): 61.
- . 2012. « Repenser Le Capital à la lumière des Grundrisse ». Traduit par Julien Bordier. *Variations. Revue internationale de théorie critique* (17) (octobre 15).
- Roubine, Isaak Illich. 2009. *Essais sur la théorie de la valeur de Marx*. Syllepse.
- Roustang, Guy. 2012. « Syllogisme : Autoproduction accompagnée, innovation sociale et sociétale ». *Innovations* 38 (2): 184.
- Spencer, David A. 2006. « Work for all those who want it? Why the neoclassical labour supply curve is an inappropriate foundation for the theory of employment and unemployment ». *Cambridge Journal of Economics* 30 (3) (mai): 459 -472.
- Vincent, Jean Marie. 1987. *Critique du travail: Le faire et l'agir*. Presses Universitaires de France.